**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses
**Band:** 113 (1987)
**Heft:** 7

**Sonstiges**

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Carnet des concours

## Centre de rencontres, de spectacles et de loisirs, à Moutier

*Ouverture*

La Ville de Moutier organise un concours de projets ouvert aux architectes domiciliés dans les districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier, La Neuveville, Porrentruy et Bienne, ou natifs ou originaires de Moutier.

Le jury est composé de M. D. Roy, arch., Berne, président; Mme M.-C. Bétrix, arch., Bienne; MM. J.-R. Chalverat, maire de Moutier; D. Charmillot, municipal, Moutier; J.-Cl. Crevoisier, ing., Moutier; Ch. Joris, metteur en scène, La Chaux-de-Fonds; J.-Cl. Steinegger, arch., Bâle; M. Vionnet, arch., Lausanne; W. Wenger, Berne. Suppléants: MM. A Coullery, chef du Département urbanisme, Moutier; M. Collomb, arch., Lausanne. Expert: M. G. Vadas, techn., La Chaux-de-Fonds.

Une somme de Fr. 64000.– est à la disposition de ce jury pour 6 à 7 prix; un montant de Fr. 8000.– est disponible pour des achats éventuels.

Les inscriptions seront enregistrées *du 23 mars au 17 avril 1987* aux Services techniques, av. de la Poste 20, 2740 Moutier, contre un dépôt de Fr. 300.– au c.c.p. 25-408-3, Caisse municipale, Moutier.

Les projets seront remis jusqu'au 31 août 1987 et les maquettes le 14 septembre 1987.

*F. N.*

## Aménagement du secteur «Colline de la Muraz», à Nyon

*Ouverture*

La Municipalité de Nyon organise un concours d'idées ouvert aux architectes établis dans le canton de Vaud ou originaires de ce canton, reconnus par le Conseil d'Etat, et à 10 invités: D. Schnebli et T. Amman, Agno; Y. Murith et G. Dupasquier, Echarlens; CEPA, Sion; Bétrix et Consolascio, Zurich; U. Marbach et A. Ruegg, Zurich; D. Reverdin, Genève; Julliard et Bolliger, Genève; A. et M. Baud-Bovy, Genève; P. Boecklin, Genève; A. et J.-P. Ortis, Genève.

Le jury est composé de: Mme N. Itten, présidente; MM. M. Annen, arch., Genève; M. Campiche, municipal, Nyon; C. Fingerhuth, arch., Bâle; J. Locatelli, syndic, Nyon; Ch.-A. Meyer, arch.-urbaniste, Sion; R. Schilt, arch. Suppléants: B. Glasson, Pro Novioduno; F. Mentha, arch., Genève.

Un montant de Fr. 90000.– est à la disposition du jury pour 5 à 7 prix et les achats éventuels.

L'inscription se fait auprès de l'organisateur jusqu'au *8 avril 1987*, avec le versement d'un dépôt de Fr. 300.– sur le c.c.p. 12-245-2.

Délai pour les questions: 11 mai 1987.

Remise des projets: 11 septembre 1987.

Remise des maquettes: 25 septembre 1987.

Le secteur envisagé occupe une situation tout à fait privilégiée au centre de Nyon, en plein cœur de la zone commerciale, à proximité immédiate de la gare, et il jouxte la ville ancienne.

Le but du concours est de permettre l'élaboration d'un plan de quartier de l'ensemble du périmètre et de démontrer sa faisabilité fractionnée dans le temps; ce plan de quartier définira les différentes affectations, les implantations, l'organisation des accès, des aménagements extérieurs, des places de parc; le terrain a une surface de 20 700 m², répartie en 24 parcelles.

*F. N.*

## Restructuration du centre ville et aménagement de la place Sans-Nom, La Chaux-de-Fonds

*Ouverture*

Dans le cadre du 100e anniversaire de la naissance de Le Corbusier, la ville de La Chaux-de-Fonds organise le concours précité. Le jury est composé de: MM. M. Tripet, directeur du gymnase cantonal, président; A. Bringolf, conseiller communal; A. Tissot, membre de la commission d'urbanisme; J. Gubler, historien d'art; M. Emery, conservateur des monuments et sites; V. Mangeat, arch. FAS-SIA; C. Fingerhuth, architecte cantonal de Bâle-Ville; D. Clerc, architecte communal, La Chaux-de-Fonds. Suppléant: M. U. Brunoni, arch. FAS-SIA, Genève.

Le concours est ouvert à tous les urbanistes et architectes, citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1987.

Un montant de Fr. 60000.– est à la disposition du jury pour l'attribution d'au moins 5 prix, et une somme de Fr. 15000.– est réservée à d'éventuels achats.

L'inscription peut se faire auprès de la Direction des travaux publics, rue du Marché 18, 2300 La Chaux-de-Fonds, *jusqu'au 3 avril 1987*, moyennant un dépôt de Fr. 150.–. Une journée d'information avec vision locale sera organisée le 29 avril 1987.

Les documents doivent être retournés à l'organisateur jusqu'au 14 août 1987. Les résultats seront connus dès le 22 septembre 1987 et l'exposition des projets, qui durera dix jours, aura lieu en même temps que le colloque d'architecture et d'urbanisme organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Le Corbusier.

La liberté la plus grande est laissée aux concurrents pour la formulation et la présentation de leurs propositions.

L'organisateur attend de ce concours une conception directrice pour la restructuration de la place Sans-Nom, définissant notamment une organisation de l'espace permettant de structurer le secteur par la création d'un ou plusieurs «points forts», et proposant des mécanismes d'aménagement et d'urbanisme capables d'assurer la concrétisation du concept par étapes cohérentes et réalisables.

La place Sans-Nom se situe à l'ouest de la ville ancienne, à la jonction des deux tissus urbains, la ville ancienne et le début de l'avenue Léopold-Robert. Il s'agit actuellement d'une place qui n'en est pas une, bien que remplissant certaines fonctions urbaines. Le périmètre de l'étude comprend une partie de la zone de la ville ancienne proprement dite et de la zone centre ville, définie par les rues Numa-Droz, de l'Ouest, du Midi, de la Tranchée, du Manège, du Crêt, de l'Etoile et du Sentier.

Les délais sont très courts, mais le thème proposé est du plus haut intérêt; le fait de jumeler ce concours et les manifestations en l'honneur de Corbu doivent lui donner un éclat particulier, et cela ne devrait pas déplaire à certains de nos confrères. Rappelons aussi que l'un des membres du jury, le professeur Jacques Gubler, est le responsable des quelque cent pages consacrées à La Chaux-de-Fonds dans l'Inventaire suisse d'architecture, INSA, volume 3, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse, en 1982.

*F. N.*

# UIA

## Une date importante: le XVIe Congrès de Brighton

Afin d'encourager les premières réservations pour le Congrès de l'UIA en juillet prochain, les organisateurs ont réduit les droits d'inscription d'un sixième pour les délégués qui s'inscrivent d'ici à la fin d'avril 1987. Les réductions correspondent à une économie de 100 $ US.

Le XVIe Congrès de l'UIA se déroulera à Brighton, sur la côte sud de l'Angleterre, du 13 au 17 juillet et l'on s'attend à ce qu'il soit l'une des plus grandes assemblées jamais vues d'architectes, d'urbanistes et de spécialistes de disciplines connexes. Il est prévu d'accueillir jusqu'à 5000 délégués venus de tous les coins du globe. Ce n'est pas seulement par son ampleur que cette conférence est significative. Le congrès coïncide en effet avec l'Année internationale de l'abri pour les sans-logis (dont le sigle anglais est IYSH) et il a pour thème «L'abri et les villes – Construire le monde de demain». Le congrès va donc aborder le problème mondial des sans-abri et le rôle des architectes, des urbanistes et des spécialistes des professions connexes, dans la recherche de solutions pratiques et d'idéologies, de méthodes et de principes nouveaux. Pour une fois, un congrès «international» sera vraiment international parce que son programme abolira les frontières géographiques, culturelles et politiques, et même architecturales.

*Les buts du congrès*

Le congrès a pour but de déterminer une stratégie pour lutter contre l'accroissement des sans-abri en partant de développements sur les plans architectural et technologique, qui se présenteront peut-être sous la forme de techniques novatrices de conception et de construction pour la création de logements sociaux à l'échelle humaine, ou peut-être nécessiteront des réformes radicales quant à la formation des architectes de la prochaine génération. On présentera une synthèse des meilleurs aspects théoriques et pratiques de l'architecture pour jeter les bases d'une politique universelle et d'ordre essentiellement pratique pour lutter contre l'accroissement des sans-logis. «Construire le monde de demain» ne doit pas être seulement un slogan de congrès, il faut le voir se réaliser. Les architectes et les membres des autres professions concernées n'auront assurément pas de meilleure occasion de prendre l'initiative et donner un exemple d'engagement aux bureaucrates, aux hommes politiques et aux indifférents.

En marge du congrès lui-même, un grand choix de voyages d'étude uniques en leur genre sur l'architecture, de conférences le soir, de réceptions, d'expositions et de réunions à l'intention des étudiants s'offrira aux participants. Tous les renseignements désirés peuvent être obtenus par écrit auprès du président de la section suisse de l'UIA, M. Jean Duret, rue de Vermont 15, 1202 Genève.

*F. N.*

# Actualité

## Interactions entre les écoles d'ingénieurs et l'industrie

*15e Séminaire de la FEANI*

Les 8 et 9 septembre 1986 à Copenhague a eu lieu, avec le soutien de l'Unesco et sous le patronage personnel du secrétaire général du Conseil de l'Europe, le 15e Séminaire de la FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs), consacré au thème des «Interactions entre les écoles d'ingénieurs et l'industrie».

Venus des pays membres de la FEANI, mais aussi des Etats-Unis, les quelque 70 délégués ont tout d'abord été accueillis par le président du Comité national danois de la FEANI, le professeur Morgens Kümmel, puis par le ministre danois des Affaires intérieures, M. Knud Enggaards, qui s'est félicité du sujet choisi cette année par la FEANI. Le développement des technologies nationales, a souligné le ministre, est une priorité fondamentale pour tous les gouvernements et il passe forcément par une intensification des échanges entre les hau-

tes écoles et l'industrie. Mais force est de constater, a-t-il ajouté, que ce sont d'abord les initiatives individuelles et informelles qui peuvent le mieux favoriser ce courant d'échanges.
Puis le président de la FEANI, le professeur Ernst Golling, évoqua les changements profonds survenus, ces dernières années, dans le monde de l'ingénieur, et qui, pour trois raisons essentielles, ont été ressentis en Europe plus fortement qu'ailleurs : fidèle à sa tradition, l'ingénierie européenne recherche toujours l'élégance technique, avec un souci peut-être excessif de perfection, plutôt que l'esprit d'innovation ; ensuite, la recherche de base, dans les universités, se fait sur un éventail beaucoup plus large que la recherche dans l'industrie, ce qui rend difficile le transfert rapide de la technologie ; enfin, le manque d'homogénéité de l'Europe fait que la coopération industrielle y est nécessairement internationale, c'est-à-dire obérée de facteurs politiques.
Pour M. Andersen, de Norvège, cette nécessaire attitude de collaboration réciproque entre l'école et l'industrie devrait être inculquée aux enfants dès les cycles primaire et secondaire. Puis, au niveau universitaire, l'étudiant devrait déjà apprendre à dépasser les connaissances théoriques pour se préparer à l'action pratique, dans une réalité industrielle changeante : pour cela, a toutefois souligné l'orateur, il faudrait aussi que l'industrie soit capable de mieux définir ses exigences quant à la formation des futurs ingénieurs qu'elle emploiera.
Dans le domaine des réalisations et expériences faites, le professeur J.-C. Piguet, de Suisse, présenta en détail la coopération qui existe entre l'Ecole polytechnique fédérale et l'industrie, sous la forme notamment d'un centre, récemment créé, de soutien scientifique et technologique.
Le deuxième jour du congrès, le Dr Cranch, des Etats-Unis, exposa le principe de la «Corporate Classroom», cette concurrente privée des hautes écoles publiques, que financent les industries elles-mêmes pour former des scientifiques spécifiquement adaptés à leurs besoins et dont le chiffre d'affaires égale celui de l'ensemble des collèges et universités dans la totalité des branches d'enseignement aux Etats-Unis.
Produit britannique, les «Science Parks», s'ils ne sont certes pas une panacée, a pour sa part estimé l'orateur anglais, M. Dalton, favorisent néanmoins les contacts entre l'école et l'industrie, à laquelle ils apportent souvent une aide précieuse.

### Architecture et santé

Lors du congrès FACT 1979, à Lausanne, notre attention avait été attirée par les propos d'un confrère allemand, qui recommandait que l'on ajoutât, à la liste des préoccupations que tout architecte doit prendre en compte, le souci de la compatibilité des matériaux avec les exigences d'une saine hygiène. Il condamnait énergiquement les produits dont les fibres non dégradables pouvaient perdurer à l'intérieur de notre organisme, ou encore il stigmatisait les peintures et vernis dont les émanations nocives pouvaient être inhalées par l'habitant d'un lieu, à son insu.
En Suisse, peu de temps auparavant, des architectes s'étaient regroupés, qui considéraient que toute construction et tout aménagement de notre territoire devait être une création d'éléments vivants, s'intégrant et s'harmonisant à la nature en respectant ses équilibres fondamentaux et, partant, la santé de l'homme. Ils se réclamaient d'un mot nouveau : l'écobiologie. Ils fondèrent l'Institut de recherche en écobiologie pour un habitat sain.
Pour fêter ses dix 10 ans, cet institut organise une suite de manifestations à travers toute la Suisse, sous forme de séminaires, de séances d'information, de cours, d'ateliers pratiques, d'expositions, dès le 7 mars et jusqu'au 1er novembre. Vous obtiendrez tous renseignements à ce sujet en appelant le 021/912902.
Pour notre part, nous reviendrons ultérieurement sur ces pratiques parallèles de l'architecture, en publiant une enquête qui nous a réservé plus d'une surprise.

## EPFL

### Cours postgrades en traitement de l'information

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise en 1988, et pour la première fois, un cycle d'études postgrades en traitement de l'information – application aux systèmes, signaux et images – conduisant au certificat de maîtrise de spécialisation (M. S.). Il se compose de deux semestres (875 heures) de cours postgrades, exercices et travaux pratiques, consacrés à la théorie des systèmes de communication, au traitement numérique des signaux et images, à la reconnaissances des formes et analyse de scènes, enfin au traitement de l'information en temps réel. Le cycle est suivi d'un projet de recherche de six mois.
Pour obtenir le programme détaillé et tous renseignements complémentaires, s'adresser au Laboratoire de traitement des signaux de l'EPFL, 16, ch. de Bellerive, 1007 Lausanne, tél. 021/472624.

## Vie de la SIA

### Communications SVIA

*Candidatures*

M. *Luc Badoux*, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1986. (Parrains : MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)
M. *Edouard Catella*, architecte diplômé de l'Ecole technique supérieure de Genève en 1968, inscrit au REG «A». (Parrains : MM. M. Richter et F. Brugger.)
M. *Jean Chavan*, architecte DPLG, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris en 1973, inscrit au REG «A». (Parrains : MM. A. Sartoris et A. Décoppet.)
M. *Pierre-François Décoppet*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1986. (Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. Fahrni.)
M. *Silvio Dolci*, architecte, diplômé EPFL en 1976. (Parrains : MM. D. Gudit et J.-L. Thibaud.)
M. *Paul Droz-Dit-Busset*, ingénieur géomètre et du génie rural, diplômé EPFL en 1980. (Parrains : MM. J.-L. Horisberger et J.-L. Pointet.)
Mme *Véronique Dubois*, ingénieur civil, diplômée EPFL en 1987. (Parrains : MM. R. Bez et J.-C. Badoux.)
M. *Yves Golay*, architecte, diplômé EPFL en 1980. (Parrains : MM. J.-L. Thibaud et M.-H. Collomb.)
Mme *Ulrike Kuhlmann*, ingénieur civil + doctorat de Ruhr-Universität de Bochum/RDA en 1981 et 1986. (Parrains : MM. J.-P. Lebet et J.-C. Badoux.)
M. *Roland Mantilleri*, ingénieur civil, diplômé de l'EPFL en 1985. (Parrains : MM. I. Karakas et F. Descœudres.)
M. *Normann Piller*, architecte diplômé EPFL en 1976. (Parrains : MM. A. et F. Dolci et G. Vullioud.)
Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire *une opposition motivée, par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours*. Passé ce *délai*, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

## Industrie et technique

### Mieux que le noir et blanc : le gris

Sur les lignes de fabrication modernes les pièces sont encore très souvent mises en place manuellement. Pour cette mise en place l'intervention humaine semble irremplaçable, car la plupart des automates ne sont capables de saisir les pièces qui leur sont présentées que dans une position précise. Il ne leur est pas encore possible de reconnaître suffisamment vite des pièces se chevauchant ou disposées pêle-mêle.
Pour autant qu'ils sont doués de perception, les robots actuels ne voient qu'en noir et blanc. L'image vue par une caméra est analysée par un calculateur qui donne à chacun des points une valeur «noir» ou «blanc». Cette analyse de l'image permet au robot de reconnaître un objet ayant été déposé isolément sur un fond suffisamment contrasté. Mais les choses se compliquent avec les changements d'éclairage et de

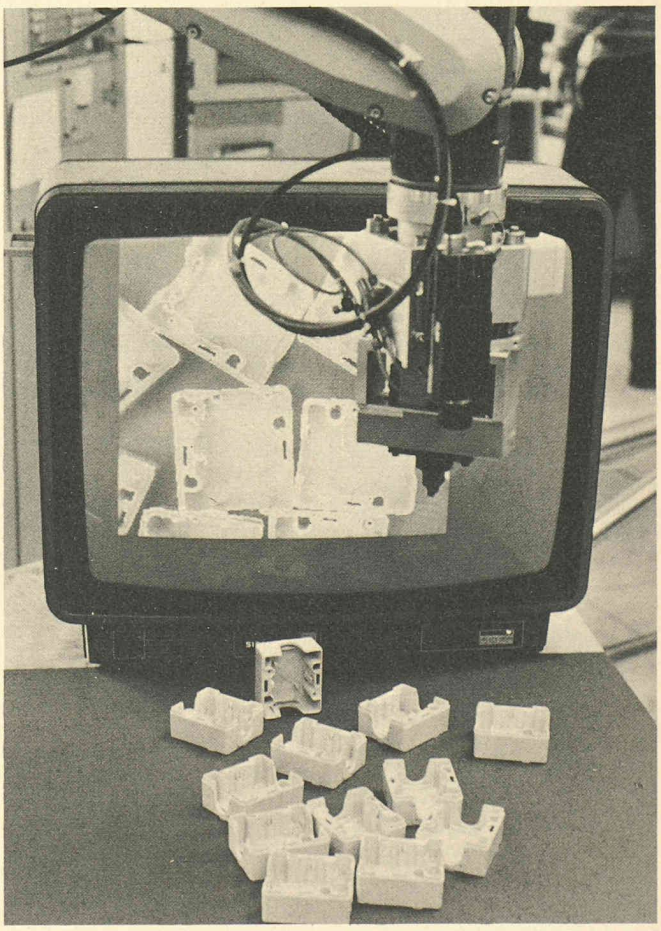

*Par les traits blancs retracés sur l'écran, l'ordinateur indique les pièces qu'il a identifiées par référence à une bibliothèque de pièces «possibles».*